

**Compte rendu Fonds d'épargne solidaire le 26.05.09  
à Maison des associations à Maubourguet**

Personnes présentes :

Eric Dessez, Energie M4, Régie rurale du Val d'Adour, conseil de développement  
Roger Cazenave, référent de la commission Emploi, agriculture, développement économique  
Rosemonde Cathala, commission culture, conseil de développement  
Marie Sylvie Latour, citoyenne du Pays  
Jean Jacques Barrere, prêtre du canton de Maubourguet  
Colombe Candillier-Naud, RIVAGES  
Maryse Galinier, citoyenne du Pays  
Robert Gobin , Marciac

**Le conseil de développement suivrait le projet, il faut y aller !**

A la SEMADOUR, les projets ne peuvent pas être déposés avant septembre.  
Pour avoir un cadre juridique, il faut relancer IES. La structure porteuse serait le conseil de développement.

Il est nécessaire d'avoir un permanent.

Le projet peut aussi être de créer une antenne d'IES sur le Val d'Adour car territorialisation du projet avec des porteurs de projets locaux.

Nos axes à développer :

1. intitulé du projet
2. travailler sur le maître d'ouvrage
3. le contexte

Ne pas oublier que le territoire est rural et vieillissant, oublié. Nécessité de créer un Pays sachant qu'il y a un manque de ressources pour soutenir les petits porteurs de projets (autofinancement difficile).

4. Objectif de l'action :

Définir les buts du fonds, le développement endogène, social et solidaire sachant que le but est de renforcer la solidarité des personnes du territoire.

Besoin d'impulser le projet avec pour la faisabilité technique : Didier Cloutat.

Pour faire des cartes de fidélisation, Didier Cloutat.

Commencer par les grandes surfaces qui ont un système en place et établir un partenariat avec les grandes surfaces du coin.

L'étude de faisabilité doit prouver le besoin des porteurs de projet. L'enquête doit nous permettre d'évaluer le coût du projet sachant que les activités doivent servir les activités du Pays.

L'impact du projet : mise en réseau, re dynamisation des richesses locales, du tissu économique, soutien aux activités nouvelles et création d'un fonds qui met en valeur l'aspect local.